

**REPUBLIQUE FRANCAISE**



**MAIRIE DE VAUX**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 22 JANVIER 2015**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2015**

**LOCATION DE LA CHASSE INTERCOMMUNALE**

Suite à la réunion de la commission consultative de la chasse intercommunale en date du 9 janvier il a été décidé d'attribuer à Monsieur Norbert MOLOZAY le lot unique de la chasse pour un montant de 3 000,-€.

Les frais relatifs à la location de la chasse seront répartis entre les 3 communes au prorata de la superficie chassable de chaque commune soit :

- Vaux : 55,81 % - Jussy : 34,19 % - Ste Ruffine 10 %

**NOMINATION DE L'ESTIMATEUR DE GIBIER ROUGE**

Monsieur Hervé DANIEL de Verny a été nommé estimateur de gibier rouge pour la durée du bail de chasse du 02.02.2015 au 01.02.2024.

**ADHESION AU SIVT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD MESSIN**

Le conseil municipal a accepté à l'unanimité l'adhésion de la communauté de communes du Pays Messin pour l'intégralité de son périmètre au SIVT

**PRESCRIPTION DE LA REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS POUR SA TRANSFORMATION EN PLAN LOCAL D'URBANISME**

Le conseil municipal a décidé de prescrire l'élaboration du POS en PLU

**SUBVENTION**

- AFAD : 90,- €